



ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Fourniture, gestion et livraison de titres restaurant

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600027-20250930-2025-DEL-74-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2025

Président du conseil d'administration

Pour l'autorité compétente par délégation



A titre indicatif et sans engagement de la part du pouvoir adjudicateur, ses besoins annuels sont de l'ordre de 20000 titres restaurant

TITRE RESTAURANT DEMATERIALISE

		Prix unitaire HT
Valeur Faciale	8,20 €	
Frais de création, d'émission d'une carte		
Frais d'émission d'une carte secondaire *		
Frais de personnalisation d'une carte		
Frais de gestion		
Frais de réédition d'une carte à l'expiration de la validité du support y compris frais de transport et livraison		
Frais de réédition d'une carte en cas de perte ou de vol y compris frais de transport et livraison		
Autres frais : préciser		

* préciser qui a la charge de la (des) carte(s) secondaire(s) : CDG ou utilisateur